

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

ITIE : le Gabon publiera son rapport dans les délais

LE directeur régional pour l'Afrique francophone au secrétariat international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), Nassim Bennani Kabchi, et son collègue Ahmed Zouari, conseiller Afrique francophone, ont débuté hier à Libreville, une mission de deux jours, durant laquelle ils vont rencontrer les autorités gabonaises. Devant publier son rapport le 21 avril prochain, notre pays a assuré qu'il respecterait les délais requis.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DEPUIS octobre 2021, le Gabon est à nouveau membre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Cet organisme international qui a pour mission de promouvoir la compréhension de la gestion des ressources naturelles, de renforcer la gouvernance et la redevabilité publiques et des entreprises, et à fournir les données nécessaires à l'élaboration des politiques et au dialogue multipartite dans le secteur extractif. Durant leur séjour au Gabon, ces deux émissaires, Nassim Bennani Kabchi (directeur régional pour l'Afrique francophone au secrétariat international) et Ahmed Zouari, conseiller pour l'Afrique francophone, vont évaluer la qualité du travail effectué par le gouvernement et ses partenaires dans la production des données. À cet effet, après sa rencontre avec la présidente de l'ITIE Gabon, Léontine Tania Oyouomi Loubou Bibey, le directeur régional pour l'Afrique francophone au secrétariat international de l'ITIE a indiqué que "nous sommes ici au Gabon pour la première fois



Une vue des échanges entre les deux équipes hier au siège de l'ITIE Gabon.

depuis son adhésion à l'ITIE. L'objectif de cette mission est de rencontrer l'ensemble des parties prenantes au processus de mise en œuvre de l'ITIE. C'est une mission qui intervient à un moment particulier pour le Gabon, car il y a l'échéance du 21 avril pour la production du premier rapport du pays. C'est l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre présente, les étapes à ve-

nir, et le travail restant." De plus, sur le risque de voir à nouveau le Gabon être suspendu de l'ITIE, la présidente a indiqué que notre pays saura satisfaire aux échéances. "Le Gabon a toujours été transparent. L'ITIE est une norme, et une norme est un cadre vers lequel on s'engage volontairement et nous connaissons les exigences auxquelles nous devons nous assujettir. En

2013, nous avons accusé du retard dans la mise à disposition des informations qualitatives et quantitatives qui avait valu notre suspension. Aujourd'hui, les préoccupations qui font en sorte que l'opinion publique s'interroge sont premièrement dues au rapprochement de la date de publication du rapport, c'est pour avril 2023."

Avant d'ajouter que "nous

sommes sur la bonne voie et nous espérons pouvoir satisfaire cet engagement et honorer la volonté des plus hautes autorités puisque le Gabon y est reparti de manière volontaire".

Il va donc être question d'échanges avec les parties prenantes dans la mise en œuvre de l'ITIE de façon plus approfondie, en présentiel, afin de s'assurer que l'ensemble de ces parties prenantes participe à l'élaboration et la l'appropriation de ce rapport. L'ITIE est un processus inclusif qui nécessite l'engagement du gouvernement, des entreprises privées et publiques et celui des acteurs de la société civile.

Concernant les priorités nationales, le Gabon entend mettre l'accent sur la lutte contre la corruption, la mobilisation des ressources domestiques et des revenus, la traçabilité des revenus, la transition énergétique et l'environnement.

Dans la suite de ces rencontres, la délégation sera reçue dans les prochaines heures par le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze et plusieurs membres de son gouvernement.

Contrepoint

Éviter une nouvelle suspension

H.N.M
Libreville/Gabon

EN réintégrant l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en octobre 2021, le Gabon avait pris l'engagement de satisfaire aux exigences de l'instance internationale en matière de transparence dans la gestion de ses ressources naturelles. 18 mois après son retour, le pays doit produire son rapport de mise en œuvre du processus de l'ITIE.

Dans cette logique, le défi pour les autorités gabonaises est de ne pas courir le risque de nouvelle mise au ban, car comme l'a précisé le directeur régional Nassim Bennani Kabchi, "tout pays doit livrer son rapport dans les temps. Et si le rapport n'est pas publié dans les temps, il y a un risque de suspension et non de radiation. On peut rester membre tout en étant suspendu. Cependant, le Gabon n'a aucun intérêt à ne pas livrer son rapport dans les temps."

Ainsi, si l'ITIE offre un cadre de dialogue entre le gouvernement et ses partenaires, il est important que l'ensemble des parties prenantes puisse s'exprimer librement sur la question, en particulier la société civile, dans le domaine de la gouvernance du secteur extractif. D'autant que cela se fait dans le cadre de la norme ITIE, afin que ce rapport apporte des données factuelles qui permettent un débat public éclairé qui participe à l'amélioration de la gouvernance du secteur

extractif.

L'autre exigence à laquelle doit se conformer le Gabon concerne le dossier de validation qui sera attendu et scruté par l'ITIE. "Il est naturel de rassurer l'opinion publique sur le fait qu'il y a du travail qui a été fait en amont conformément aux exigences de la Norme. Il n'y a pas d'opacité, puisque les médias communiquent nos rapports, la fréquence de nos sessions. Toutes les informations sont disponibles et communiquées".